
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

MM. Evrard, Dodrimont, Jeholet et Mme Dock

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 101, §3, du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « sauf lorsqu'il est introduit par le fonctionnaire des implantations commerciales, le fonctionnaire technique ou le fonctionnaire délégué » sont supprimés.

JUSTIFICATION

Il est proposé de ne pas permettre le caractère suspensif du recours (quel que soit le requérant).

Y. EVRARD

PH. DODRIMONT

P.-Y. JEHOLET

M. DOCK